VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGES ET LOTS A BATIR

Bien situés, près des lignes de cars.

Succession de Mme Mary Donnelly, Vve de Charles Sievers.

No 100,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 23 juillet 1912 et signé le 29 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée Division D, dans l'affaire sus-intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage en bois à un étage Nos 2006 et 2008 rue Delachaise contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues South Rampart, Foucher, Saratoga, et Delachaise désigné par la lettre I sur un plan de J. O. Hasam, député voyer de ville daté du 10 mars 1908, annexé à un acte devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 septembre 1908 et mesure d'après ce plan vingt-neuf pieds deux pouces une ligne à la rue Delachaise vingt neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne à l'arrière sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot H de quatre-vingt onze pieds un pouce six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot J de quatre-vingt-dix pieds.

Deux—Le double cottage en bois à un étage Nos 2010 et 2012 rue Delachaise, contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain, situé dans le même district et carré que la propriété décrite ci dessus désigné par la lettre J sur le dit plan de Hasam et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne sur la rue Delachaise, vingt-neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur en arrière, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "I" de quatre vingt dix pieds sur une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot "K" de quatre vingt huit pieds dix pouces et deux lignes.

Trois—Le cottage double en bois à un étage Nos 2014 et 2016 rue Delachaise, contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain désigné par la lettre K sur ledit plan par Hasam et situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci dessus et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne sur la rue Delachaise, vingt-neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot J de quatre-vingt-huit pieds dix pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot L de quatre-vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes.

Quatrième—Le double cottage à un étage en bois Nos 2017 et 2019 rue Foucher contenant quatre chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus désignée par la lettre "G" sur ledit plan de Hasam et mesure vingt-neuf pieds sur la rue Foucher, vingt-neuf pieds un pouce et deux cinquièmes d'une ligne en largeur à l'arrière, sur une profondeur sur la ligne la plus près de Sud Rempart de quatre vingt-douze pieds trois pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot F quatre vingt-onze pieds, un pouce et six lignes.

Les cottages ci-dessus sont des placements payant bien.

Cinq—Un certain lot de terre vacant situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par le No 2 sur un plan par C. G. De l'Isle, daté du 8 février 1873 et déposé en l'étude de James Fahey, ancien notaire, comme plan No 4 et suivant lequel dit plan le dit lot No 2 adjoint le lot No 1 et mesure trente et un pieds sur la rue Rempart, la même largeur en arrière sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Six—Un certain lot de terre vacant situé dans le même district et carré que la propriété décrite ci-dessus, désigné par la lettre H sur un plan dressé par J. O. Hasam, député voyer de ville, daté du 10 mars 1908 et annexé à un acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 septembre 1908 et mesure suivant ce plan, vingt neuf pieds deux pouces et une ligne sur la rue Delachaise, vingt neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes d'une ligne en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Rempart de quatre vingt douze pieds, trois pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de quatre vingt onze pieds, un pouce et six lignes.

Septième—Un certain lot de terre vacant situé dans le même District et carré que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par la lettre F, sur ledit plan par Hasam, et mesure vingt-neuf pieds sur la rue Foucher, vingt neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur à l'arrière, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot G de quatre-vingt-onze pieds un pouce et six lignes sur une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot E de quatre-vingt-dix pieds.

Huitième—Un certain lot de terre vacant, situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par la lettre E sur ledit plan par Hasam, et mesure vingt-neuf pieds sur la rue Foucher, vingt neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes d'une ligne à l'arrière, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot F de quatre vingt dix pieds et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot D de quatre vingt-huit pieds, dix pouces et deux lignes.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde dû en un an, après date, devant être garanti par billets avec lien de vendeur portant huit pour cent par an d'intérêt jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles et coutumières d'hypothèque. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être payées par l'acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, le dit dépôt ne portant pas d'intérêt.

Les loyers devant être réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Les actes de vente devant W. Waller Young, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les acheteurs devant supporter tous les frais de certificats.

Dart, Kernan & Dart, H. W. Robinson, E. M. Stafford, W. Waller Young, Thos G. King, avocats.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

BON DOUBLE COTTAGE,

Nos 2033 et 2035 Rue Foucher.

Mlle Elizabeth Stevers et al vs le mineur Edward James Sievers.

No 101,062—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 5 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 juillet 1912 et signé le 29 juillet 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour précitée Division C, dans l'affaire sus-mentionnée la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage double en bois à un étage, No. 2033 et 2035 rue Foucher, contenant quatre chambres de chaque côté; sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième district de cette ville dans le carré borné par les rues Foucher, Delachaise, Sud Rempart et Saratoga, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par J. O. Hasam, député voyer de ville, daté du 10 Mars 1908 et annexé à un acte de vente de Jeff. C. Wenck, notaire le 10 Septembre, 1908 et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Foucher, vingt-neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes de ligne, en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot "D", de quatre-vingt-sept pieds, huit pouces et quatre lignes, et une profondeur sur l'autre ligne le séparant du lot "B" de quatre vingt-six pieds, six pouces et six lignes et demi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde dû en un an après date, devant être garanti par billets et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles et coutumières d'hypothèque. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être payées par l'acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; ledit dépôt ne portant pas d'intérêt.

Le loyer étant réservé au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente devant W. Waller Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acheteur devant supporter toutes les dépenses pour certificats.

Dart, Kernan & Dart, Thos G. King, avocats.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrains à bâtir qui s'améliore

Sur Ligne de Chars Electriques

— A —

"Gentilly Terrace & Edgewood".

Succession de Delphine Gravier.

No 87,657—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 15 juillet 1912, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Premier—Six certains lots de terre dans l'ilet borné par la rue Law, la Promenade Florida, les rues Hunters, maintenant Eads, et Deers, désignés comme lots 11, 12, 13, 24, 25 et 26 de l'ilet No 220 du faubourg Franklin [maintenant 1488]. Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Deers, sur 104 pieds 6 pouces et 3 trois lignes en profondeur. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hunters, maintenant Eads, sur 154 pieds, 6 pouces et 3 lignes en profondeur, le tout d'après un plan par Surgi, daté du 27 avril 1836, acquis par Delphine Gravier, de Adolph Lange, par acte pardevant Jos Cuvillier, notaire, le 29 juillet 1836.

Deuxième—Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nlle-Orléans, désignés sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 27me jour d'avril 1836 déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire, par les numéros dix et onze, dans l'ilet No 1386 [autrefois l'ilet No 202 de l'ancien Faubourg Franklin] borné par l'avenue Franklin, les rues Eads, autrefois Hunters, Dorgenois autrefois Magistrat et Law. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Eads, autrefois la rue Hunters, sur une profondeur de 104 pieds, 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Un grand motif pour spéculation ou placement.

Conditions: Comptant: les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, les actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, E. T. Florance, avocats.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage Neufs,

Sur une avenue principale

Nos 2400-2402-2404-2406 Avenue Louisiana.

Succession de Thomas Roth.

No 100,889—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour précité, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage neuf à un étage en bois Nos 2400 et 2402 avenue Louisiana, coin de la rue Howard, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le carré désigné par le No 592 compris entre l'avenue Louisiana et les rues Howard, Freret et Delachaise, formant le coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard, et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et face à la rue Howard entre lignes égales et parallèles de 98 pieds, et est désigné par le No 8 sur un plan dressé par Edgar Pilié voyer, daté du 10 septembre 1896, annexé à un acte de vente par McDermott à Weil, passé devant E. L. Weil, notaire le 2 avril 1904.

Deuxième—Le double cottage neuf à un étage en bois adjoignant la propriété décrite ci-dessus Nos 2404-2406 avenue Louisiana, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus premièrement décrite et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par le No neuf sur le plan précité, lequel dit lot commence à une distance de 30 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard.

La propriété sus-mentionnée est à proximité des lignes de cars, ayant en taxe de ... de chaque côté ou $26 pour le moment. Elles sont reliées du trottoir et bonne grille en fer.

Troisième—L'immeuble en bois No 2417 rue Howard et en arrière de la propriété sus-mentionnée sur un certain morceau ou parcelle de terrain situé dans le même district et carré comme celles premièrement et deuxièmement décrites et adjoignant celle ci en arrière mesure 30 pieds de face sur la rue Howard, sur une profondeur de 60 pieds entre lignes égales et parallèles, le dit morceau ou parcelle de terrain commence à une distance de 98 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et est composé de trente pieds pris de l'arrière partie des lots désignés par les Nos huit et neuf, premièrement et deuxièmement décrits.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Actes de vente devant Alphonse J. Cuneo, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth; Frank T. Echezabal, avocat pour Mme J. R. Kohen.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR, AMELIORES

Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages,

Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.

Succession de Charles H. Pilcher.

No 101,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le substantiel immeuble en bois à deux étages, sur trois lots de terrain coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain est décrit comme suit:

Trois certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville, dans la partie appelée autrefois Burtheville, dans le carré No onze, borné par l'avenue Henry Clay et les rues Tchoupitoulas, Calhoun et Annunciation. Lesdits lots sont désignés par les Nos vingt, vingt-et-un et vingt-deux sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant J. D. Taylor, notaire, le 24 janvier 1889. Ils s'adjoignent l'un l'autre et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots vingt et vingt et un, mesurent chacun trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le lot vingt-deux forme le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas, et mesure trente deux pieds onze pouces de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Tchoupitoulas de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Et est la propriété acquise par le défunt Charles H. Pilcher, par achat de l'Union Homestead Association, suivant acte passé devant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1910 et enregistré dans le livre des transferts 230, folio 571.

L'avenue Henry Clay est pavée. Le voisinage est bon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant John R. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. J. Prowell, avocat.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE BUVETTE—BILLARD—PIANO—CHARRETTE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau No 339 rue Carondelet—LUNDI, 5 août 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Thomas Roth, No 100,889, sur les lieux No 3924 rue Magazine, encoignure de la rue Austerlitz.

Liqueurs, installations, tableaux, billard, queues, billes, piano automatique, charrettes, harnais, etc., suivant inventaire.

Conditions—Comptant.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth. F. T. Echezabal, avocat pour Mme J. R. Kohen.

25 juil—25 28—août 4 5

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.

No 100,945—Cour Civile de District, Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, dans l'ilet No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magazine, Philip et Camp, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 15 avril 1849, déposé comme plan No 35 en l'étude de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois-quarts de lignes de face à la rue Philip sur cent vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes et demie de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Philip et Camp.

Les améliorations sont connues comme No 1135 rue Philip et consistent en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon double, salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, bains, gaz et égouts.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour l'année 1912. Acte de vente devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN WALLE.

No 100,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Propriété de valeur et productive du Second District.

No 2801 rue Dumaine, coin Dorgenois. Deux emplacements de commerce et d'habitation No 2801 et 2803 rue Dumaine. 2805-2807 rue Dumaine, 2809-2811 rue Dumaine.

Trois Cottages doubles contenant quatre chambres de chaque côté.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur—Bureau 808 rue Perdido—Le JEUDI, 15 août 1912, à ——, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre rendu le 10 juillet 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White sur un plan dressé par Bourgerol, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel dit lot est désigné par le No Vingt sur le dit plan formant le coin des rues Dumaine et White, et mesure en mesure américaine trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue White de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les numéros municipaux 2801 2803 rue Dumaine.

2° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White, sur un plan dressé par Bourgerol, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel lot est désigné par le No vingt-et-un adjoignant ledit lot vingt sur ledit plan et mesure en mesure américaine trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur en arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les Nos municipaux 2805-2807 rue Dumaine.

3° Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White, sur un plan dressé par Bourgerol, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel dit lot est désigné par le numéro vingt-deux et adjoint le lot vingt et un sur ledit plan et mesure en mesure américaine trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les numéros municipaux 2809 et 2811 rue Dumaine.

4° Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 341, borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Broad et S. Philippe, désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage, établi par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, daté du 1er juin 1912 annexé à un inventaire dans la succession de John Walle, fait par F. A. Hebel, notaire le 26 juin 1912; ledit lot A, suivant un croquis d'arpentage, forme le coin des rues Dumaine et Dorgenois et mesure, en mesure américaine, soixante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine, la même largeur en arrière, sur une profondeur et face à la rue Dorgenois de cent pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé de l'entier des lots Nos vingt-quatre et vingt-cinq, suivant plan de Jean Brille, daté du 20 avril 1849.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée dues et payables en 1912, aussi le coût de tous certificats nécessaires au propre transfert de titre aussi bien que les coûts de ou des actes de vente, le ou lesquels doivent être passés devant John F. A. Hebel, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur. 808 rue Perdido.

Arthur John Peters, avocat pour le demandeur.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Dans le Troisième District,

Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse.

Succession de Mme Dora B. Seelig

No 100,648—Division C—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.— Le MARDI, 13 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété suivante sera vendue—

La partie arrière du lot sept du carré No 301 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe, laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar, de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0|0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurité habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente, et assumer toutes les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant être encaissés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J Dreyfous, notaire.

A. D. Danziger, avocat.

11 juil—11 14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne occasion pour placement.

Joli cottage double dans le Sixième District,

Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d'Alexandre McDermott— No 101,064—Division B. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante sera vendue.

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No trois, borné par les rues Willow, Clara, Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie en bleu d'un croquis et certificat d'arpentage signé par D. E. Seghers et Son, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 14 août 1908, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt-six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715-3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, connexions d'égouts, etc., hangar dans la cour, trottoir en béton, mur en blocs de ciment de chaque côtés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0|0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G. McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATEUR.

In Re Liquidation de la Woodland Dairy Co., Limited.

No 101,119—Cour Civile de District, Div. D. Attention! Laitiers, Fabricants de crème à la glace, Electriciens, Mécaniciens, Marchands de chevaux et Spéculateurs.

A l'Encan.

Le stock entier des effets mobiliers et marchandises de la Wood and Dairy Co., Ltd., à différents endroits.

PAR STERN'S AUCTION CO.—JAC H. STERN, Encanteur—Vente aux enchères publiques aux divers heures, dates et lieux ci-après mentionnés, en vertu d'un ordre signé le 22 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière ci après décrite à savoir—

Au coin des rues Terpsichore et Chippewa, le lundi 5 août, à 11 heures du matin

Le contenu entier dans les lieux sus-mentionnés consistant en 36 mulets, 5 chevaux, 30 charrettes de livraison, 1 camion, 2 bagguies 1 grand lot extra de harnais doubles et simples, 1 lot d'outils de forgeron, etc., etc.

Au 511 rue Sud Peters, le MARDI 6 août à 11 heures du matin, le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés consistant en sabotières, coffre à glace, tubes pour glacer la crème, un grand lot de caisses en bois, 176 harasses de bouteilles, 4 harasses de moules à crème glacée, un lot de bidons neufs Sturgis & Burns, un grand lot de bidons pour crème à la glace séparateur de crème, moules pour crème à la glace, 6 barils alcali, 2 diables en fer etc., etc.

Avenue St-Charles, coin de l'Avenue Louisiana, le MARDI, 6 août, à une heure de l'après-midi.

Le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés, comprenant les meubles et accessoires de bureau, lesquels consistent en bureaux tables et chaises, aussi pasteuriseur "Miller", coffre à glace, une machine à laver les bouteilles "Davis", un grand lot de caisses en bois pour bouteilles, caisses à saumure, une glacière "Stevens Patent Door", un moteur de 15 chevaux et commutateur, un réservoir et agitateur (500 gallons), un réservoir de 200 gallons, un rem liseur "Davis", un recouvreur, un moteur 10 chevaux, courroies, une machine à égoutter le lait, une chaudière 10 chevaux, un lot d'arbres de transmissions, poulies et courroies, un séparateur, un serpentin neuf pour séparateur, une cuve de 100 gallons, un lot de tuyaux, etc., etc.

Au 1160 rue Magazine, le MERCREDI 7 août à 11 heures du matin l'entier contenu, des lieux ci-dessus mentionnés consistant en un lot de meubles accessoires de valeurs comprenant 3 coffres en fer une caisse enregistreuse Nationale, Machine à additionner, 1 Machine duplicatrice à circulaire, 1 Machine à écrire Underwood, 1 Machine à écrire Smith Premier, 2 Bureaux dessus à rouleau, 1 Bureau droit, deux ventilateurs électriques portatifs; 12 ventilateurs de plafonds, chaises, tables, 1 peseur Babcock, 1 concasseur à glace, 1 machine à laver les bouteilles (complète) 1 convoyeur à bouteilles et courbe, 1 remplisseur "Davis" (complet), une machine à boucher les bouteilles "Davis" (complète), un réservoir de réception (1000 gallons), un réservoir de maturation (300 gallons), Barattes pasteurisateur Farrington, un retardateur Farrington, un séparateur "Alpha" une bascule plateforme, une machine à étamper la beurre, un réservoir à crème de 30 gallons, bouteilles, bidons, réservoirs, sceaux à lait, séparateurs à main, une grande quantité de bidons à lait d'un à 10 gallons, manomètre, baratte Victor, passoire et hérissons, deux portes de frigorifique, une pompe d'aspiration, 2 chevaux, tuyaux, courroies, arbres de transmission, diables, convoyeurs, un lot d'outils de mécaniciens, un lot de tubes serpentin pour congélateur, et aussi les moteurs suivants: Un 25 chevaux, un 15 chevaux, un 10 chevaux, deux 5 chevaux, un 3 chevaux deux 2 chevaux, deux 1|4 cheval, une chaudière de 24 chevaux, une chaudière 5 chevaux; aussi un appareil frigorifique de 17 tonnes (complet).

Le tout ci dessus suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN'S AUCTION COMPANY. JAC. H. STERN, Encanteur.

Chas I. Dénéchaud, Edgar M. Cahn, avocats pour le liquidateur.

24 juil—24 28—août 4 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre

SUR CLAIBORNE

Entre les rues Joséphine et Melpomène

Carré Derbigny

Dans l'Affaire de Rozell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,158 — Cour Civile de District, Division "E".

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 30 juin 1911, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, je procéderai à vendre aux enchères publiques, le JEUDI, 5 septembre 1912, à —— à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré No 414 sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Melpomène et Derbigny et mesure plus ou moins 120 pieds sur la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle elle a une façade de 44 pieds 11 pouces sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine de 281 pieds, laquelle profondeur est entièrement décrite sur la pétition du demandeur et sur un inventaire pris par Lewis R. Graham, notaire en cette ville, le 24 mai 1911, une copie duquel inventaire duement certifié est enregistrée avec les records.

Conditions—Comptant.

CHARLES ROTH, Encanteur. National Realty Co. Ltd.

A. M. et C. Ansley, avocats pour le demandeur.

Geo. Janvier, curateur ad hoc.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. McCulla et als vs Thomas McCulla et al.

No 4,296—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER— C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 20 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée par la susdite Honorable Cour mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, étant à une distance de 30 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Magazine et l'avenue Louisiana contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Magazine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3337 (vieux No 915) rue Magazine, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3333, rue Magazine, et sont identiques à ceux de la propriété premièrement décrite.

3. Un autre lot dans les mêmes District et ilet et adjoint au lot C, désigné par la lettre D et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 3329 rue Magazine et sont les mêmes que les propriétés sus-mentionnées.

Les dits lots B, C, D, forment une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 20 février 1858. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde en deux payements égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication: la partie à crédit devant être représentée par billets à ordre de et endossés par l'acquéreur et fait en coupons en parties afin d'effectuer une division entre les parties, demandeurs et défendeurs, c'est à dire en six parties différentes, avec le droit de l'acquéreur de payer au comptant un ou toutes les parties à crédit le jour de la vente: les billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénando. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant ——————, notaire, avec la clause d'honoraires d'avocat, à 10 pour cent en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection, et le coût des actes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les pertes s'il y en a doivent être payées au porteur ou porteurs desdits billets. Les billets devant être payables à la Banque de Lafourche, Thibodaux Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devant être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dûs devant appartenir aux parties demanderesses et défenderesses, avis des propriétés louées sera annoncé le jour de la vente.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ann Tobin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,875— Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Père Thomas J. Weldon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.

26 juil—26 31—août 4.

AVIS AUX CREANCIERS

In re Liquidation de Walker & Zeller, L'td

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99 351—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Wallace L. Walker et Walter T. Bohne, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wm C. McLeod, avocat.

1 août—1 5 10

William L. Young, Examinateur d'Etat de Banques d'Etat, versus Teutonia Bank and Trust Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,256—Division —.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par William L. Young, Examinateur des Banques d'Etat, et T. Walter Danziger, Agent Spécial dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John J. Reilley, avocat.

31 juil—31—août 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 812 rue Désiré entre Dauphine et Bourgogne.

Third District Building Association vs Mlle Annie Theresa Henrietta Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,196—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 5 septembre 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Bourgogne, Piété et Dauphine désigné comme lot No deux sur un plan dressé par F. N. Tourné, daté du 10 avril 1833, déposé en l'étude de J. Lisbony ancien notaire, lequel dit lot mesure, en mesure anglaise, vingt-six pieds six pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant une moitié du lot No deux et contigu au lot No trois, comme il est démontré sur un plan dressé par Joseph Pilie, voyer daté du 10 juin 1837, déposé en l'étude de O. De Armas, notaire, avec un acte daté du 29 juin 1837 et étant aussi conformément à un plan de A. Castaing, architecte, daté du 15 février 1855, déposé en l'étude de P. Coudrain, ancien notaire, le 26 février 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP. Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.

3 août—3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 2780 et 2782 rue Marengo, encoignure Clara.

Crescent City Building and Homestead Association vs George H. Siegel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,978 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 637, borné par les rues Marengo, Milan, Magnolia et Clara, ledit lot est désigné par la lettre H sur un certificat d'arpentage établi par H. N. W. Reynolds, député voyer de ville, le 5 juin 1907, annexé à un acte passé devant W. A. Pascoe, notaire, le 1er avril 1908 suivant lequel ledit terrain forme le coin des rues Marengo et Clara et mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur et face à la rue Clara de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs & Harold A. Moise, avocats pour la demanderesse.

3 août—3 9 16 23 30—sept 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Quatrième District.

1. Portant le No municipal 2908 rue Première, entre les rues Willow et Claiborne. (Dans le carré rue Deuxième).

2. Portant le No municipal —— rue Première, entre les rues Johnson et Galvez. (Dans le carré rue Jackson).

Marcus M. Levy vs William H. Lucich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,839 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le Numéro Huit, de l'ilet numéro quatre cent onze, borné par les rues Première, Deuxième, Willow et Claiborne, sur un devis ou plan dressé par Wm Lacey, encanteur, et annexé à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 12me et 21me jour de septembre 1871, d'après lequel dit devis le dit lot mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds six pouces entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Première, Galvez, Johnson et Jackson, désigné comme lot No huit sur un plan d'arpentage dressé par D. M. Brosnan voyer de ville, daté du 5 mai 1904, annexé à un acte de A. B. Leopold, notaire, le 11 avril 1907. Lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Magnolia et Pine,

(Dans l'ilet rues Broadway et Elm.)

Portant les Nos municipaux 7224 et 7226 rue Magnolia.

Mme Lillian L. Clarke (Tutrice) vs Mme Julia M. S. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 100,771 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré deux de Friburg, borné par les rues Pine (autrefois Locust), Magnolia (autrefois Zimple) Broadway et Elm (autrefois Treizième ou Forest), désigné comme lot No un, sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1905, et annexé à un acte passé devant H. L. Loomis Jr, notaire, daté du 11 octobre 1905, et lequel mesure suivant ce plan quarante cinq pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Pine de cent dix huit pieds formant le coin, avec l'usage commun d'une allée à l'arrière, de quatre pieds en largeur et s'étendant de la rue Pine vers la rue Broadway.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. R. Hoover, avocat pour la demanderesse.

13 juil—13 19 26—août 2 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de Meubles de Ménage de valeur, etc.

Bart W. Henry et al. vs Elizabeth M. Earhart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101,282 — En vertu d'un ordre de vente daté du 29 juillet 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-dessous décrits, le LUNDI 5 août 1912, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1910 rue Carondelet—

Le contenu desdits lieux consistant en meubles de ménage, installations, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions au comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm A. Dixon, avocat pour le demandeur.

30 juil—30—août 1 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'ilet rue Galvez et avenue Tulane).

Louis B. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No100 764—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un alias writ de saisie et vente tous deux qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile, de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Miro, Galvez et l'avenue Tulane. Ledit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Casey, par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223, folio 612.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

26 juil—26—août 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur attractive de résidence dans le Sixième District.

Formant le coin des rues State et Garfield.

(Dans le carré rue Pitt, et la ligne de Hurstville ou Bloomingdale).

Citizens Homestead Association vs Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,799—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, situé dans le Sixième District de la de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 28 de Bloomingdale, borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne d'Hurstville ou Bloomingdale, lequel lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et façade sur la rue Garfield de cent vingt cinq pieds, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. B. Ellis, avocat pour la demanderesse.

12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF DE

1. 13 Lots de terrains de valeur dans le Septième District.

Dans le carré borné par les rues Pritchett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot.

2. Un lot de terrain de valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Calhoun et Howard, Dans le carré rue Liberté et l'avenue Henry Clay.

Theodore A. Beck vs Mme Sarah Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,879—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 404 anciennement No 21, borné par les rues Pritchett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, autrefois Deuxième, lesdits treize lots de terrain sont numérotés et mesurent suivant un certificat d'arpentage et subdivisions dudit carré établi par C. Uneas Lewis, député voyer de ville, et annexé à un acte passé devant Geo. C. Walshe, notaire en cette ville, le 13 novembre 1903, comme suit, à savoir: Les lots un à quatre les deux inclusifs et les lots Nos treize à vingt tous inclusifs et le lot No vingt trois; les dits lots Nos un à quatre, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No un forme le coin des rues Apricot et Hamilton; les lots Nos treize à vingt, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pritchett sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot No treize forme le coin des rues Pritchett et Laurel Grove, et le lot No vingt trois mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

3. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 99, borné par les rues Calhoun (anciennement Bdme d), Howard (autrefois St-George) et Sud Liberté (autrefois Green) et avenue Henry Clay. Ledit lot est désigné par le No 11 sur un croquis dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 23 janvier 1898, et mesure vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Calhoun, vingt neuf pieds onze pouces et six lignes en largeur en arrière, cent trente et neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Howard et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro douze sur le dit plan, de cent trente six pieds six pouces et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocat pour le demandeur.

13 juil—13 14 19 26 —août 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machines assorties, Outils, etc., en bloc.

Charles W. Case vs Spotts Manufacturing Company.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Division C—No 56,519—En vertu d'un writ de fier. facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 14 août 1912, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 219 rue Nord Claiborne—

Un lot de machines assorties, forets, presses à vis, collets et poulies, tuyaux, courroies, arbres de transmissions, outils, équipements, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Kaiser & Ellis, avocats pour le demandeur.

2 août—2 7 13